

DELIBERATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV

Séance du 30 octobre 2008 - Convocation du 23 octobre 2008

Compte rendu affiché le 7 novembre 2008

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme MAY, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, Mme RIVE-OLLIVIER, Mme BROSSARD, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, Mlle ROGER, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, M. DESBOIS, Mme ORIOL, Mme CORSET, M. MANIKAS.

Absents représentés

M. CHRETIN par Mme SORREL-DUNAND, M. AUROY par M. RODRIGUEZ, Mme GOYON par Mme GLATARD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	26
Votants	29
Exprimés	29

Objet : Service Navette : Cimetière communal

Il est rappelé que par délibération en date du 26 octobre 2006, un service de navette a été créé pour le cimetière communal.

Ce service fonctionne à l'occasion de la Toussaint et permet aux personnes à mobilité réduite, et notamment aux personnes âgées, de se rendre au cimetière communal.

Il est proposé au Conseil Municipal de confirmer le fonctionnement de ce service mais à titre gratuit. Le coût sera donc pris en charge intégralement par la commune.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la délibération du 26 octobre 2006 créant un service de navette pour le cimetière communal,
- **CONFIRME le fonctionnement du service de navette pour le cimetière communal avec inscription à déposer auprès du Pôle Proximité,**
- **DIT que ce service fonctionne à titre gratuit,**
- **DIT que la présente délibération annule et remplace la délibération du 26 octobre 2006,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toute opération relative à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Neuville, le 30 octobre 2008
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 31/10/2008
- Publication ou affichage le 31/10//2008
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 31 octobre 2008

Jean-Claude OLLIVIER, Maire.